PROCÈS-VERBAL

3e réunion
Le mercredi 16 décembre 2015
Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la Pre Luce Samoisette, la Pre Jocelyne Faucher, secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Pr Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat
Mme Sarah Blanchette Lamarche	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Mme Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Yves Bouchard	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Martin Buteau	Recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières
Pr Alexandre Cabral	Professeur, Faculté de génie
Pr Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M. François D'Anjou	Conseiller à la recherche, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pre Aurélie Desfleurs	Professeure, Faculté d'administration
Pre Isabelle Dionne	Doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Patrik Doucet	Doyen, Faculté de génie
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
Pre Jocelyne Faucher	Secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante
Pr Luc Fréchette	Professeur, Faculté de génie
Pre Ghislaine Houde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pre Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
Pre Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
Pr Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
Pr Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M. Alexandre Parent	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
Pre Luce Samoisette	Rectrice
Pr Serge Striganuk	Doyen, Faculté d'éducation
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, Faculté d'administration
Pr Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Les membres suivants se sont excusés :

Pr Denis Bédard	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
Pr François Coderre	Doyen, Faculté d'administration
Pre Catherine Côté	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Ion Garate	Professeur, Faculté des sciences
M. Alexis Lamarre	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
Pre Mélanie Plourde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé

La personne suivante est invitée :

Mme Kim Lagueux Dugal	Registraire

Pr Pierre Cossette quitte après les échanges relatifs au point 15.1 *Hôpital Charles-Le Moyne – contrat d'affiliation – reconduction – approbation – recommandation au conseil d'administration* de l'ordre du jour (CU-2015-12-16-16), les Prs Martin Buteau et Alain Webster quittent après les échanges relatifs au point 17.3.1 *Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants – Rapport annuel pour 2014-2015* (CU-2015-12-16-17) alors que Pr Jacques Beauvais quitte au cours des échanges relatifs au point 15.2 *Statuts de l'Université de Sherbrooke – conseil de la recherche – conseil des études – conseil universitaire – plan d'action – avis* (CU-2015-12-16-18).

CU-2015-12-16-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2015-12-16-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2015

La secrétaire générale informe les membres du conseil que le numéro de résolution CU-2015-10-17-14 relatif au *Plan stratégique Réussir 2015-2017 – plan d'action – information – confidentialité* doit être modifié pour le numéro CU-2015-10-07-14.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2015 tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

(Document en annexe)

CU-2015-12-16-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2015

CU-2015-10-07-04 – La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil de la décision du conseil de faculté de la Faculté de droit à l'effet de modifier l'appellation du « Centre universitaire d'études du religieux contemporain » pour celle de « Centre d'études du religieux contemporain ».

CU-2015-12-16-04
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- du pôle d'entrepreneuriat. Le 16 novembre 2015 avait lieu le lancement de la stratégie majeure pour soutenir la relève entrepreneuriale et le développement local. Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat reviendra sur ce point à la réunion de l'assemblée de l'Université de février 2016;
- de la tournée universitaire. Le 9 novembre 2015, la rectrice ainsi que le recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières ont terminé la tournée universitaire qui avait pour objectif de faire le point sur la situation budgétaire de l'Université. Plus de 1000 personnes ont été rencontrées;
- de la visite du premier ministre du Québec à la Chambre de commerce de Sherbrooke. Le 16 novembre 2015, le premier ministre a soulevé deux éléments importants pour accroître les revenus des universités, soit l'intensification du recrutement d'étudiantes et d'étudiants internationaux et la capture des richesses issues des brevets;
- de la remise des prix du Québec. Le 18 novembre 2015, le prix Armand-Frappier a été décerné au Pr Patrick Paultre du Département de génie civil de la Faculté de génie. Il s'agit de la plus haute distinction remise par le gouvernement du Québec dans le domaine scientifique;
- de la démission de la directrice générale du Service des communications.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2015-12-16-05
Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007) – modification – approbation

La vice-rectrice aux études présente le projet de *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) révisé et répond aux questions des membres du conseil.

À l'issue des discussions, les membres du conseil conviennent d'apporter la modification suivante au texte de la Politique :

- à l'article 4.4, les mots « Il est souhaitable de favoriser un agencement harmonieux de ces évaluations, tout en respectant les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) » sont remplacés par « Idéalement, les processus relatifs à ces évaluations doivent être agencés, tout en respectant les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007).»

Les membres du conseil suggèrent également de vérifier le libellé de l'article 7.9 de la Politique concernant la provenance des experts externes, et ce, en vertu du *Guide d'application de la Politique de la CREPUQ relative à l'évaluation périodique des programmes existants.*

La vice-rectrice aux études précise que, sous réserve de l'adoption de la politique modifiée, une directive présentant les conditions de sa mise en œuvre sera rédigée au cours de la prochaine année, à la lumière des expériences d'évaluation des programmes qui en découleront. À la demande d'un membre du conseil, une attention particulière sera portée au processus entourant la publication du résumé de l'évaluation périodique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) modifiée telle qu'elle apparaît en annexe, en y incluant la modification suggérée.

CU-2015-12-16-06
Règlement des études (Règlement 2575-009) – ajout d'un règlement d'exception pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières – modification – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) relativement à l'ajout d'un règlement d'exception pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve les modifications au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) relativement à l'ajout d'un règlement d'exception pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières telles qu'elles apparaissent en annexe.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2015-12-16-07
Microprogramme de 2e cycle en reddition de comptes en matière de responsabilité sociétale des organisations – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2e cycle en reddition de comptes en matière de responsabilité sociétale des organisations de la Faculté d'administration et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'automne 2016.

CU-2015-12-16-08
Baccalauréat en génie du bâtiment – autorisation d'aller en expertise externe

La vice-rectrice aux études, avec la collaboration du doyen de la Faculté de génie, présente le projet de programme de baccalauréat en génie du bâtiment et répond aux questions des membres du conseil.

La vice-rectrice aux études précise qu'une demande d'évaluation modulée sera présentée dans la lettre adressée au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et accompagnant le projet de programme de baccalauréat en génie du bâtiment aux fins d'évaluation du programme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire autorise la présentation du projet de programme de baccalauréat en génie du bâtiment de la Faculté de génie à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) tel qu'il est présenté en annexe, étant entendu que le dossier de présentation sera bonifié au besoin sur certains aspects avant qu'il ne soit transmis aux organismes externes.

CU-2015-12-16-09
Baccalauréat en génie robotique – autorisation d'aller en expertise externe

La vice-rectrice aux études, avec la collaboration du doyen de la Faculté de génie, présente le projet de programme de baccalauréat en génie robotique et répond aux questions des membres du conseil.

La vice-rectrice aux études précise qu'une demande d'évaluation modulée sera présentée dans la lettre adressée au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et accompagnant le projet de programme de baccalauréat en génie robotique aux fins d'évaluation du programme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire autorise la présentation du projet de programme de baccalauréat en génie robotique de la Faculté de génie à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) tel qu'il est présenté en annexe, étant entendu que le dossier de présentation sera bonifié au besoin sur certains aspects avant qu'il ne soit transmis aux organismes externes.

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2015-12-16-10
Reconnaissance officielle de statut de centre de recherche – approbation

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat informe les membres du conseil que, conformément aux dispositions de la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016) qui établit et précise les règles s'appliquant à la reconnaissance institutionnelle des centres de recherche de l'Université, un total de 36 demandes de reconnaissance de centre ont été déposées en 2015, lesquelles demandes peuvent être présentées aux deux ans.

Un comité de pilotage, composé des vice-doyennes et vice-doyens à la recherche et présidé par le directeur général du Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARC) a siégé en session plénière le jeudi 26 novembre 2015 afin d'évaluer les demandes soumises. Le comité a recommandé que la reconnaissance officielle de centre soit accordée à 33 regroupements de recherche. Cette reconnaissance sera maintenue jusqu'au 31 mai 2021, à la condition que l'évaluation de mi-parcours soit jugée favorable.
À la suite de la décision du conseil universitaire du 16 décembre 2015, une lettre faisant état de la décision les concernant sera envoyée à tous les regroupements de recherche qui ont déposé une demande de reconnaissance de centre.

Par ailleurs, les dispositions concernant le financement des centres de recherche reconnus officiellement ont été discutées lors de la réunion du comité de planification du 15 décembre 2015.

Les professeurs Jacques Beauvais, Alexandre Cabral, Luc Fréchette, Sébastien Lebel-Grenier, Pierre-François Mercure ainsi que les professeures Isabelle Dionne et Valérie Vierstraete se retirent pour la prise de décision, considérant qu'ils font partie des regroupements de recherche visés par la recommandation déposée.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la liste des regroupements reconnus officiellement comme centres de recherche de l'Université de Sherbrooke telle qu'elle apparaît en annexe, prenant effet le 16 décembre 2015 pour se terminer le 31 mai 2021, selon les dispositions prévues à l'article 5 de la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016).

CU-2015-12-16-11
Équipe de recherche en physique de l'information quantique – Centre de recherche sur les matériaux quantiques – prolongation du statut de centre de recherche – ratification

La direction de la Faculté des sciences a demandé de prolonger le statut de « centre de recherche » de l'Équipe de recherche en physique de l'information quantique (ÉPIQ), dirigée par le professeur David Poulin, et du Centre de recherche sur les matériaux quantiques (CRMQ), dirigé par le professeur Louis Taillefer, sans avoir à passer par le processus d'évaluation prévu à la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016).

Tous les professeurs membres de ces centres font également partie du projet Apogée et doivent déployer un effort considérable afin de mettre en marche ce projet primordial pour l'Université. Les circonstances exceptionnelles entourant le projet Apogée appellent à alléger le fardeau administratif des professeurs impliqués afin d'en faciliter la mise en place et permettre une réorganisation optimale des activités des centres.

En vertu de l''article 4 de la *Directive concernant la reconnaissance des centres de recherche* (Directive 2600-016), le comité de direction de l'Université, à sa séance du 8 décembre 2015, a approuvé la prolongation du statut de ces centres de recherche.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire ratifie la prolongation du statut de centre de recherche de l'Équipe de recherche en physique de l'information quantique et du Centre de recherche sur les matériaux quantiques, prenant effet le 16 décembre 2015 pour se terminer le 31 mai 2017.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2015-12-16-12
DEC-BAC en formation infirmière intégrée – protocole d'entente – modification – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le protocole d'entente pour le DEC-BAC en formation infirmière intégrée modifié;
- autorise la vice-rectrice aux études à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole tel qu'il apparaît en annexe ainsi que tout document en découlant;
- autorise la vice-rectrice aux études à approuver, avant la signature du protocole, toute modification mineure à ce protocole qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise la vice-rectrice aux études et la secrétaire générale à approuver, après la signature du protocole, des ajouts ou des modifications à ce protocole qui n'auraient pas d'incidence financière ni de risques significatifs.

CU-2015-12-16-13
Capacités d'accueil 2016-2017 – programmes de 1er cycle – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année universitaire 2016-2017, d'adopter les capacités d'accueil et les contingents pour l'admission aux programmes de baccalauréat, tels qu'ils sont présentés en annexe.

CU-2015-12-16-14
Capacités d'accueil 2016-2017 – programmes de 2e et 3e cycles – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université d'adopter, pour l'année universitaire 2016-2017, les capacités d'accueil déterminées par les facultés pour l'admission à certains de leurs programmes de 2e et 3e cycles, telles qu'elles sont présentées en annexe, étant entendu que les facultés qui n'apparaissent pas dans le tableau en annexe n'ont pas exprimé de limite en lien avec des capacités d'accueil.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2015-12-16-15
Ententes internationales – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire ratifie les ententes internationales signées par la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales et dont la liste est présentée en annexe.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CU-2015-12-16-16
Hôpital Charles-Le Moyne – contrat d'affiliation – reconduction – approbation – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la reconduction du contrat d'affiliation entre l'Hôpital Charles-Le Moyne et l'Université de Sherbrooke (CA-2009-03-30-15).

(Document en annexe)

Les membres du conseil universitaire conviennent de traiter immédiatement le point 17.3.1 *Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants – Rapport annuel pour 2014-2015.*

Vice-rectorat aux ressources humaines et financières

CU-2015-12-16-17
Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants – Rapport annuel pour 2014-2015

Madame Soucila Badaroudine, protectrice des droits des étudiantes et des étudiants, est invitée pour la présentation de ce point.

Madame Badaroudine présente le rapport annuel de la protectrice des droits des étudiantes et des étudiants pour l'exercice 2014-2015 et répond aux questions des membres du conseil.

(Document en annexe)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CU-2015-12-16-18
Statuts de l'Université de Sherbrooke – conseil de la recherche – conseil des études – conseil universitaire – plan d'action – avis

M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, est invité pour la présentation de ce point.

Un comité de révision a été créé afin de revoir les articles 42 à 69 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* portant sur le conseil de la recherche, le conseil des études et le conseil universitaire.

Ce comité, composé de la rectrice, de la vice-rectrice adjointe au cabinet de la rectrice, de la vice-rectrice aux études, de la secrétaire générale et du secrétaire général adjoint, a confié à Pre Lynda Bellalite de la Faculté des lettres et sciences humaines l'examen des pratiques d'autres universités québécoises et canadiennes en matière d'instances universitaires académiques de même que l'élaboration et la réalisation d'un sondage destiné aux membres des trois instances concernées afin de recueillir leurs commentaires et suggestions sur les mandats et le fonctionnement desdites instances.

Considérant les recommandations issues du rapport de Pre Bellalite, le comité de révision a rapidement conclu qu'il était opportun de mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la coordination des points de décision, des sujets de discussion et des échanges d'information entre les trois instances concernées, et ce, avant même de songer à une révision des Statuts.

La secrétaire générale présente le projet de plan d'action découlant de la révision des articles 42 à 69 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, pour lequel une version modifiée du document (DI-2) est déposée séance tenante, et répond aux questions des membres du conseil.

Les membres du conseil universitaire accueillent favorablement le plan d'action présenté.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2015-12-16-19
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2015-2016, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 10 février 2016 à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13h30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2015-12-16-20
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 10 février 2016.

Pre Luce Samoisette, présidente

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire